

Appel aux propriétaires et sylviculteurs volontaires

Très gros bois, bois morts, etc. Autant de composants de la « biodiversité » que nous avons la chance de retrouver – par endroit – sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez. Une biodiversité indispensable car elle améliore les **processus fonctionnels** des **écosystèmes forestiers**. Cela concerne à la fois la **régénération**, la **croissance** et la **productivité**, la **résistance** et la **résilience*** des peuplements face aux perturbations. C'est pourquoi, dans la continuité des actions engagées en faveur d'une gestion forestière respectueuse des équilibres naturels et forestiers, le Parc porte actuellement le **Projet « Trame de vieux bois »**.

L'importance des propriétaires et sylviculteurs

La stratégie consiste à réserver, de lieux en lieux, un arbre – voire une petite surface – où l'on laisse « faire la nature », vieillir le bois à son rythme. Ces espaces sont des relais et refuges favorables à la biodiversité facilitant l'installation et le développement d'espèces exigeantes et leur circulation au sein de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la trame verte.



Pourquoi participer ?

Pour **restaurer la fonctionnalité globale de l'écosystème forestier**. Lorsqu'un écosystème fonctionne bien, c'est un facteur de **résistance** et de **résilience*** face aux maladies, aux parasites et particulièrement aux aléas climatiques.

Recenser les forêts mûres et mettre en place des îlots de sénescence dans le jargon des écologues et autres ingénieurs forestiers permet d'améliorer la fonctionnalité des écosystèmes forestiers. Dans la langue commune, on dirait qu'on recherche des parcelles de bois d'âge vénérable, centenaires au moins, et quelques fois alignant les siècles, de manière à favoriser de nombreuses espèces végétales ou animales au profit réciproque de la forêt et de ses exploitants. Car il ne s'agit pas de « mettre sous cloche » vos forêts : **vous poursuivez vos récoltes de bois** à l'échelle de votre propriété. Dans le même temps, les vieux bois et bois morts conservés vous rendent service. Relevons, par exemple, que :

- certaines espèces favorisées par les bois morts et/ou forêts anciennes, sont utiles pour **lutter contre les ravageurs**, dont les **scolytes** (pics, etc.).
- la **sélection naturelle** qui s'opère en zone de libre évolution favorise des semenciers autochtones mieux adaptés aux conditions futures du milieu ;
- le bois mort altéré par des insectes et des champignons constitue un **substrat privilégié** et enrichit le sol pour la **germination** des graines des essences d'arbres.

La trame de vieux bois est donc un outil pour garantir la disponibilité à long terme de la ressource forestière en Livradois-Forez, et pour offrir une meilleure stabilité au tissu économique de la filière.

Quelles forêts sont concernées ?

Le projet concerne l'ensemble des **forêts publiques et privées** situées sur le territoire du Parc Livradois-Forez (communes adhérentes et ayant approuvé la Charte du Parc), en cohérence avec la logique de massif forestier recherchée dans le projet.



Comment participer ?

En tant que propriétaire sylviculteur, vous pouvez vous engager avec le Parc Livradois-Forez en :

- définissant un ou plusieurs îlot(s) d'au moins un demi hectare, où la forêt n'est plus exploitée, mais laissée en libre évolution, jusqu'à la mort des arbres en place ;

et/ou en

- désignant des arbres à conserver pour la biodiversité, favorisant le mélange d'essences et l'étagement de la végétation... pour construire collectivement une trame intermédiaire exploitée et productive, en veillant au bon fonctionnement de l'écosystème forestier.

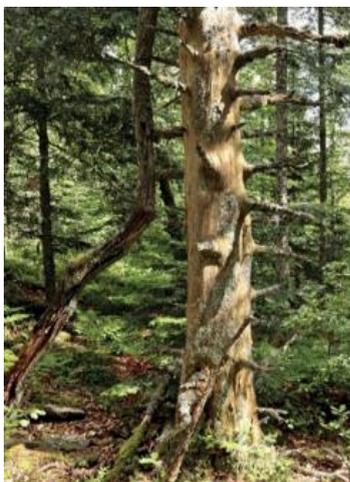
Chaque dispositif individuel sera réfléchi avec son sylviculteur volontaire – notamment au regard des surfaces dont vous disposez, de vos attentes propres, etc. – **pour optimiser l'intérêt économique et environnemental** de cette démarche pour votre forêt.

Ainsi, vous pourrez vous inscrire dans cette dynamique de réseau, en apportant votre pierre à l'édifice collectif, à hauteur de vos possibilités et de vos envies, tout **en respectant vos objectifs personnels**.

Ce projet se veut fonctionnel. C'est pourquoi, il est important que votre engagement soit pris pour une durée d'au moins 10 ans – plusieurs décennies pour une efficacité optimale – afin d'assurer une bonne **continuité dans le temps**. Idéalement, vous inscrivez ces choix dans votre document de gestion durable (Plan simple de gestion, etc.) si vous en possédez un.

Comment placer mes îlots, quels arbres conserver ?

Les forêts du Livradois-Forez abritent une grande biodiversité. En plus d'avoir des sols forestiers de qualité, et des arbres de tous les âges, nos forêts comptent aussi quelques éléments remarquables tels que des très (très) gros arbres, des arbres morts sur pied et au sol, etc. Ce sont les garants du bon fonctionnement de l'écosystème forestier.



Aussi, installez de préférence vos îlots de sénescence de manière à conserver le plus d'**éléments de maturité** possibles :

- très gros et très très gros bois (diamètre supérieur à 67,5cm puis à 87,5 cm pour le sapin par exemple) ;
- gros bois mort sur pied ;
- bois mort au sol ;
- dendromicrohabitats (cavités d'arbres, humus, polypores, etc.).



La **structure irrégulière** du peuplement, le **mélange d'essences** et la présence d'**essences autochtones** sont également des paramètres intéressants à prendre en compte.

Et si je veux vendre mes forêts anciennes ?

Si vous souhaitez vendre vos forêts, sachez que le CEN Auvergne peut acquérir des parcelles forestières dans le cadre de Sylvae, réseau de vieilles forêts en Auvergne. L'objectif ici est de préserver des milieux forestiers peu communs voire **rares** sur notre territoire (sapinières hyperacidiphiles > 800m, forêts tourbeuses et forêt neutrophile < 800m, etc.).

Une fois acquises par le CEN Auvergne, ces parcelles ne feront l'objet d'aucune exploitation forestière. Les arbres accompliront leur cycle biologique complet : croissance, maturité, vieillissement puis mort et régénération naturelle. En ce sens, elles contribueront à la Trame de vieux bois en Livradois-Forez. A ce jour, le CEN Auvergne a identifié sur certains secteurs prioritaires, 86 hectares de vieux boisements privés à l'échelle du Parc Livradois-Forez, il en existe certainement davantage !

Acteurs associés et partenaires techniques

Le Parc pilote ce projet avec l'Office national des forêts, le Centre Régional de la Propriété Forestière, le Conservatoire Botanique National du Massif Central, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et l'Union régionale des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes.

Contacts :

Morgane Malard, Chargée de mission « Forêt-Filière Bois », Parc Livradois-Forez, m.malard@parc-livradois-forez.org, 04 73 95 57 57

Jean-Claude Corbel, Chargé de mission « Espèces et activités de pleine nature », Parc Livradois-Forez, jc.corbel@parc-livradois-forez.org, 04 73 95 57 57

Pour en savoir plus :

<https://www.parc-livradois-forez.org/preserver/biodiversite/foret-trame-de-vieux-bois/>

*Résilience écologique : capacité d'un système vivant (écosystème, biome, population, biosphère) à retrouver les structures et les fonctions de son état de référence après une perturbation, notamment, en ce qui concerne les peuplements forestiers, en cas d'attaque parasitaire ou d'événement climatique majeur (sécheresse, tempête, etc.).



Crédit photo : Jean-Claude CORBEL